

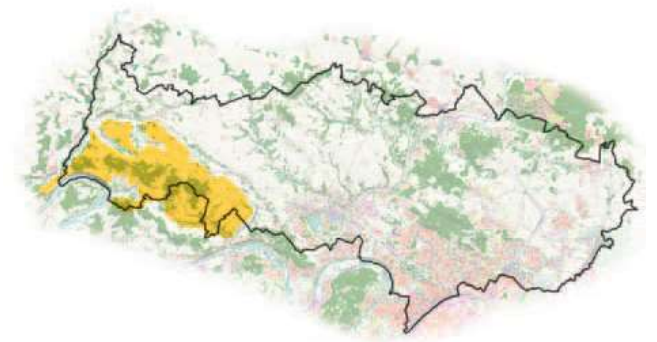
BUTTES ET PLATEAU D'ARTHIES

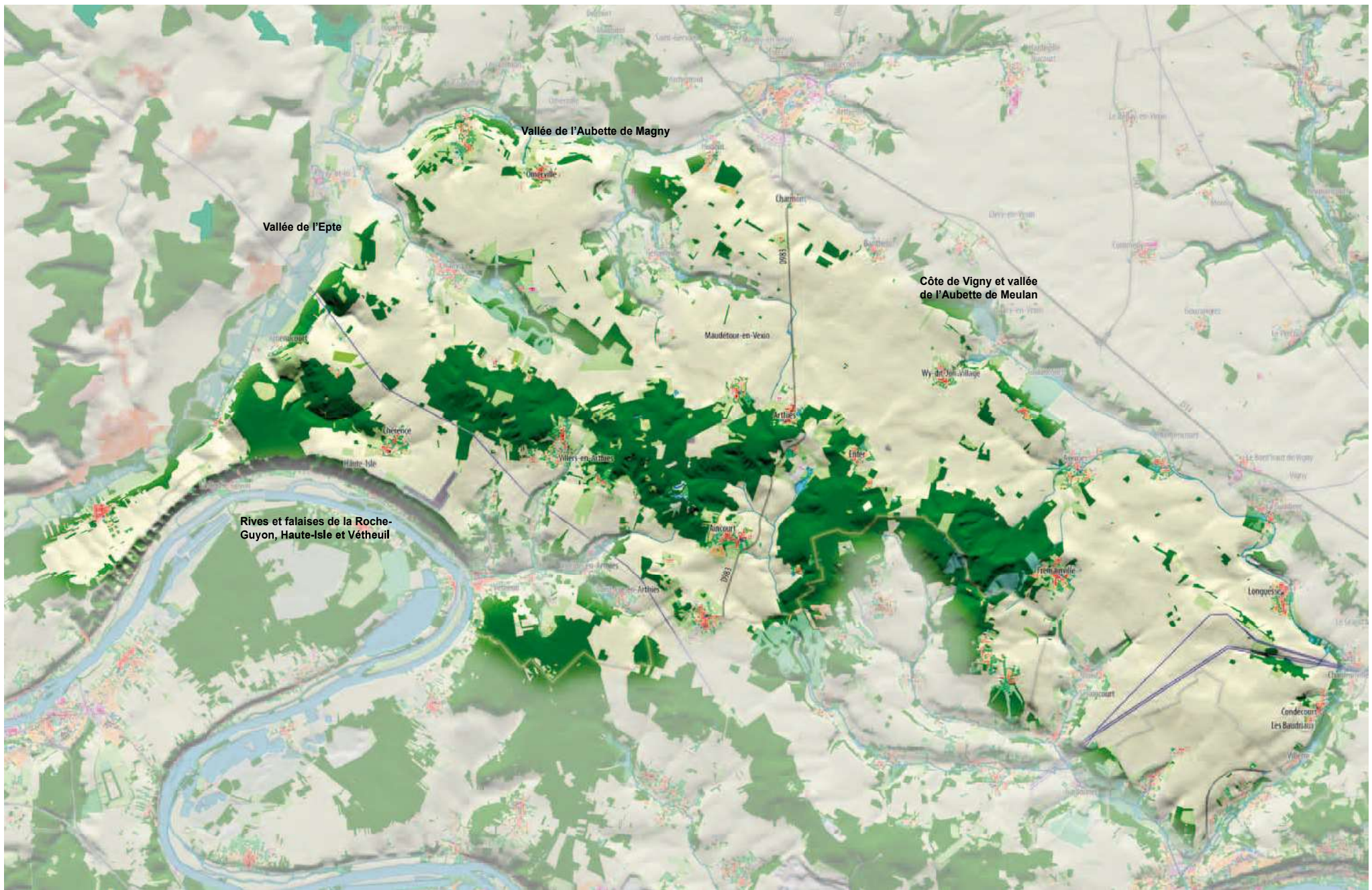


Le plateau d'Arthies et ses buttes pour horizon, un paysage de grandes étendues cultivées qu'anime le rythme des découpes des boisements au sommet des buttes.

Au même titre que l'unité du plateau central du Vexin français, le plateau et les buttes d'Arthies constituent une vaste respiration à proximité des paysages urbains de l'agglomération parisienne. En venant de Mantes-la-Jolie, les buttes boisées forment comme un seuil entre la vallée de la Seine et le plateau du Vexin. L'unité de paysage est ainsi ressentie comme une « porte d'entrée » du département, associée à l'immensité ouverte du plateau du Vexin et signalée par son antenne de télécommunication. Les buttes scindent ainsi le plateau d'Arthies en deux « mondes » distincts : côté nord, une sensation de plateau infini qui s'étend au-delà de la côte de Vigny ; au sud, un rebord de plateau éclairé par la lumière du Val de Seine.

- **Un paysage de belle campagne aux portes de la conurbation de Paris**
- **Une structure très affirmée, associant des éléments variés**
- **Des qualités paysagères remarquables à maintenir et à exploiter**
- **Une grande vigilance à porter aux formes de développement des villages**





Vallée de l'Aubette de Magny

Vallée de l'Epte

Côte de Vigny et vallée de l'Aubette de Meulan

Rives et falaises de la Roche-Guyon, Haute-Isle et Vétheuil

Limites et voisinage

Des limites très différentes

A l'ouest, le plateau d'Arthies est un plateau aux limites frangées. La vallée de l'Aubette de Magny et la vallée du ru de Chaussy qui entaillent le plateau se font parfois plaines alluviales. Elles entraînent des transitions douces avec les bords du plateau tandis que la vallée de l'Epte est dissimulée derrière un épais massif boisé de versant.

Le plateau d'Arthies, bien que scindé en deux unités de perception par ses buttes, peut être appréhendé de manière globale, notamment grâce au replat des buttes qui instaure au-dessus de la commune de Chérence une continuité. Au nord, la côte de Vigny, sorte de demi-vallée avec un seul « vrai » coteau dont le versant est orienté au sud, marque la limite avec le plateau central du Vexin français. Il est souvent possible de percevoir ensemble les deux unités de plateau. Selon certains points de vue, les limites de perception sont en effet identifiables à plusieurs échelles « emboîtées ». L'Aubette se fait toutefois plus encaissée à l'est. Elle marque clairement la fin de l'unité et la transition avec le plateau habité qui accueille la ville nouvelle de Cergy.

Au sud, l'unité est clairement délimitée par les rebords de la Moisson.

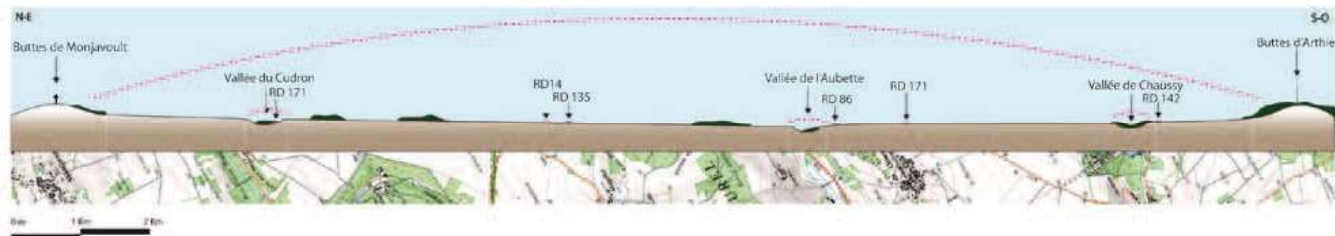
La limite est beaucoup moins nette dans la partie sud de l'unité con le vallon du ru du Roi et ses affluents (qui descendent des buttes d'A vallon du Montcient (dans les Yvelines).

Les rebords de la boucle de Moisson, un paysage de « l'entre deux »

Les rebords de Vétheuil constituent une sorte de « palier » et de tran entre l'immense élan de la Seine et les buttes d'Arthies qui les frôlent. Cette séquence est ainsi doublement en position « intermédiaire ». Elle constitue d'une part un « entre-deux » en termes géomorphologiques (enchaînement des buttes à la vallée de la Seine) et forme d'autre part un seuil entre les paysages de grandes cultures céréalières du Vexin et ceux de la vallée de la Seine (cf. « unité des rives et falaises de la Roche-Guyon, Haute-Isle et Vétheuil).

Charpente naturelle

Le plateau d'Arthies n'échappe pas à la logique géomorphologique du département qui oriente crêtes, buttes, côtes et vallées dans une direction générale NO-SE. L'unité est constituée d'une partie du plateau du Vexin située au sud de la côte de Vigny, des buttes qui le coiffent et de leurs rebords.



Coupe entre la butte de Montjavoult et les buttes d'Arthies.

Le paysage du plateau d'Arthies est en position intermédiaire en termes d'échelles de paysage puisque qu'il contient à la fois le paysage des vallées de l'Aubette de Magny et de Chaussy et la côte de Vigny et qu'il est lui-même contenu dans l'horizon plus vaste constitué par les buttes de Montjavoult et d'Arthies bornant l'espace.



Coupe des buttes au plateau, à Arthies.

Buttes boisées d'Arthies

Village d'Arthies, en position de pied de coteau

Plateau immense d'Arthies, aux limites infinies



L'horizon des buttes, un paysage à contre-jour

Bien qu'elles forment un horizon net au sud de l'unité de paysage, la position en contre-jour des buttes d'Arthies n'en fait pourtant pas l'horizon le plus regardé. L'observateur a tendance à tourner naturellement son regard dans l'autre sens, en direction de la côte Vigny et la vallée de l'Aubette de Meulan et, au delà, vers les buttes de la Molière et de Montjavoult. Ce phénomène a une part importante en matière de compréhension des limites de paysage et joue un rôle majeur dans la perception des buttes d'Arthies en tant que seuil vers la vallée de la Seine, puisque la lumière du « soleil en face » accentue le sentiment de passage et de changement de paysage.

Antenne relais, signe distinctif des buttes d'Arthies

Structures et motifs

Un plateau coiffé

L'alignement des buttes sur le plateau et leurs sommets coiffés de boisements constituent la structure paysagère la plus notable de cette unité de paysage. Les flancs de buttes dominant le plateau sont soulignés par les lisières boisées et occupés par les villages. Ils offrent une riche structure paysagère. Certains villages se cantonnent en outre sur les rebords des vallées. Seul Wy-dit-Joli-Village se présente à la fois vers le plateau, sur lequel donnent les fermes, et vers la vallée de l'Aubette de Meulan, vers laquelle l'église semble vouloir s'orienter. Il présente nettement les caractères d'un village de plateau, groupe de fermes resserré, dont chacune dispose d'un accès au plateau.

Le plateau obéit à la structure de l'openfield, vaste campagne au sol plan, sans autres motifs que les parcelles des cultures et quelques alignements de grands arbres le long des routes. La quasi-absence de villages marque l'identité particulière de ce plateau.

La succession de clairières habitées des buttes d'Arthies

L'implantation des boisements sur les sommets et leur discontinuité entre les buttes forme une succession de petites clairières dans lesquelles se logent les villages (Villers-en-Arthies et Aincourt, mais aussi Lainville-en-Vexin dans le département des Yvelines).

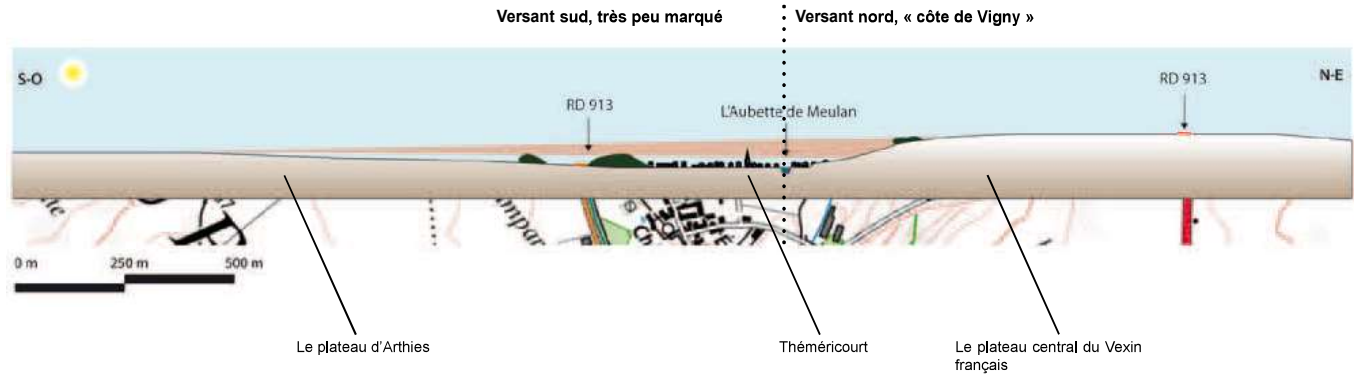
Les clairières se situent toujours au niveau des « cols » entre les buttes. Ces cols ont permis le franchissement de la barrière de buttes par les infrastructures et ont entraîné l'implantation des villages. En outre, il est très intéressant de constater la très forte corrélation entre la limite des massifs boisés sur les buttes qui s'étendent sur les couches d'argiles à Meulière de Montmorency (Stampien supérieur) et de sables de fontainebleau (Stampien moyen), les zones agricoles étant plutôt localisées sur les couches calcaires du bartonien et les niveaux inférieurs.

Ces alcôves forment un cadre paysager remarquable dans lequel s'organisent le village et sa couronne de jardins qui constituent l'interface avec les cultures. Ces dernières s'étendent jusqu'aux lisières des massifs boisés qui les ceignent. Le contraste, le jeu de lumière et le volume que crée la ceinture boisée fait exister la clairière qui naît ainsi de la délimitation du vide.

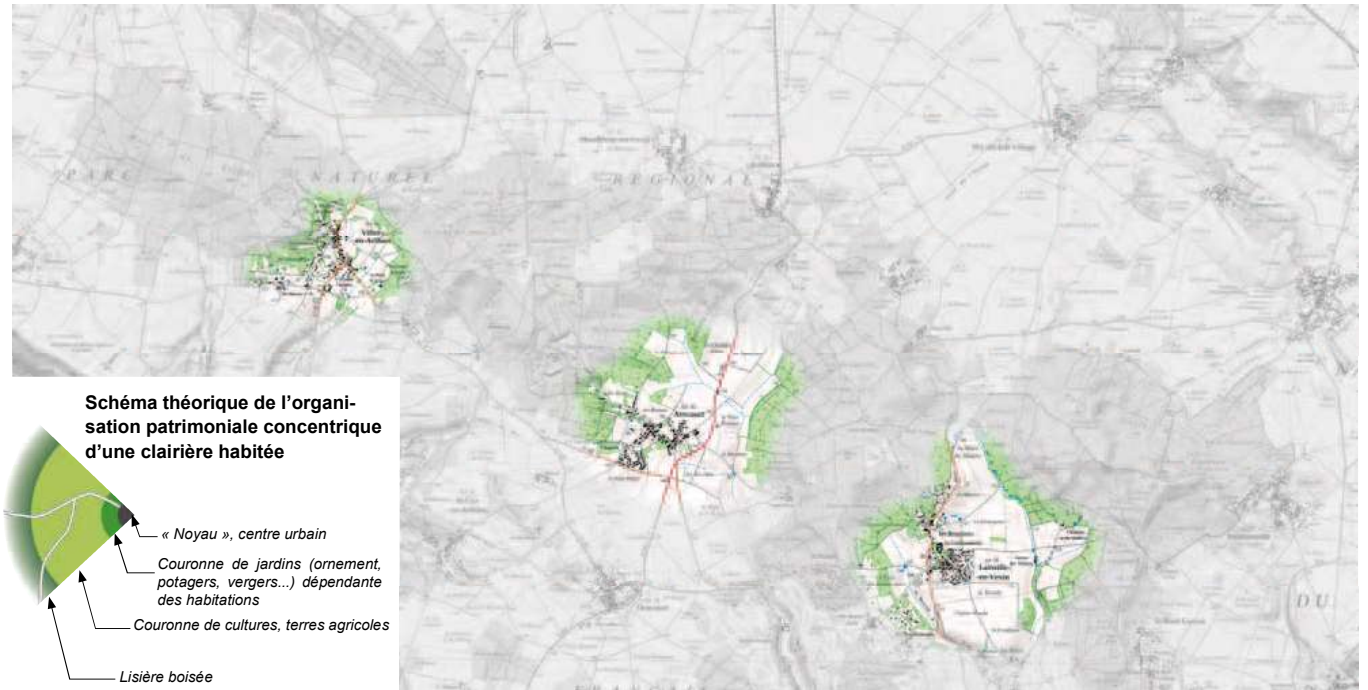
Les rebords de la cote de Vigny et de la vallée de l'Aubette de Meulan, une transition douce du plateau d'Arthies

La partie nord de l'unité est limitée par l'unité de paysage de la côte de Vigny et de la vallée de l'Aubette de Meulan qui offre une transition douce avec le plateau, grâce à une légère déclivité en direction de la côte.

Cette transition occasionne une découverte progressive très agréable du paysage de la vallée de l'Aubette de Meulan depuis le plateau d'Arthies. Imperceptible depuis les buttes d'Arthies, il est impossible d'en deviner le paysage depuis les perceptions lointaines et notamment depuis les buttes d'Arthies où seul son cordon de végétation signale sa présence (Cf. Les échelles emboîtées de paysages).



Coupe 1 : réalisée sur la Côte de Vigny et la vallée de l'Aubette, à Théméricourt. Cette coupe met en évidence les conditions géographiques à l'origine de la perception de l'unité en une seule côte et non en une vallée.



Succession de clairières habitées sur les rebords des buttes d'Arthies. Une organisation marquante de l'unité de paysage qui révèle un véritable enchaînement de structures paysagères à l'intérieur desquelles les villages, au centre de la clairière cultivée, sont mis en relation avec les lisières boisées, avec la particularité d'une orientation plein sud, dont la lumière magnifie les franges très découpées. Les clairières se situent toujours au niveau des cols entre les buttes. Il existe une très forte corrélation entre la limite des massifs boisés et leur sol composé de sables de Fontainebleau.

Les éléments verticaux « repères » du paysage (bâtiments, alignements...)

Au sein de ces vastes étendues cultivées ouvertes, chaque élément vertical fait office de signal et de repère. Sur le plateau d'Arthies, ce sont le plus souvent des châteaux d'eau ou des bâtiments de stockage. Quant aux grands alignements d'arbres qui accompagnent les infrastructures de transport (comme celui d'Arthies à Magny-en-Vexin), ils forment de véritables motifs de paysages.

Villages, hameaux et fermes

Comme relevé plus haut, les villages et hameaux s'ordonnent en lisière de forêt de manière très récurrente à une cote établie entre 150 et 170 m. Les plus gros villages sont localisés au abords des « cols » franchis par des axes de communication anciens.

Alors qu'ailleurs en Vexin l'habitat est très groupé, on observe ici plusieurs fermes (remarquables) isolées, implantées elles aussi en lisière forestière.

Conditions de perception

Le réseau d'infrastructures joue un rôle majeur dans la perception et la découverte de l'unité paysagère. La RD 14, de par sa fréquentation, est le principal vecteur de perception des buttes et du plateau d'Arthies. Elle la longe par le nord et offre à l'automobiliste la possibilité de jouir de l'horizon des buttes, malheureusement à contre-jour. La côte de Vigny offre une vraie « profondeur » au paysage du plateau et buttes d'Arthies perçu par l'automobiliste.

La route permet de situer cette unité paysagère au sein du plus vaste ensemble qui cadre le département tout entier. Cet itinéraire donne l'opportunité de faire le lien entre les différentes structures géomorphologiques et de comprendre le dialogue qui s'instaure de buttes à buttes, entre les buttes d'Arthies et les buttes de Montjavoult et Molières.

Parfois, la brume efface les horizons et prolonge encore l'impression d'immensité du plateau d'Arthies (le phénomène est similaire sur l'unité voisine du plateau central du Vexin français) et lui confère une dimension poétique.

De façon surprenante, c'est davantage le caractère boisé des buttes que leur relief qui marque leur présence dans le grand paysage.



Le paysage à contre-jour du plateau et des buttes d'Arthies, tel qu'il est le plus souvent perçu par les usager de la RD 14. Un horizon boisé lointain qui borne l'espace et « termine » le plateau d'Arthies, signifié par son antenne de télécommunication et animé par ses découpes de lisières.



Une mosaïque de champs cultivés animée par la verticalité des éléments naturels (alignements) et bâtis (hangar, ferme...).



Les buttes d'Arthies, paysage vallonné perçu de l'intérieur, de larges ouvertures de prairies pâturées, sous forme de clairières au coeur du boisement dense, avec ses quelques percées visuelles en direction du plateau.



Une des « portes » du plateau du Vexin, les rebords boisés des buttes d'Arthies, dont la douce inflexion de la ligne d'horizon dialogue avec les vallonnements créés par l'extrémité des vallons de Vétueil. Des villages sont installés aux creux des lisières boisées et, au premier plan, quelques fruitiers ponctuent cette prairie de printemps, agréable transition avant d'entrer sur le plateau cultivé et ses étendues infinies de cultures céréalières.

Enjeux et pistes de réflexion

Un paysage de campagne à préserver

Les caractères ruraux s'affirment par de magnifiques motifs de paysage (les buttes coiffées de bois) associés à de grandes ouvertures cultivées, où les structures urbaines traditionnelles compactes sont restées épargnées par l'étalement urbain pavillonnaire. A proximité de secteurs urbains denses, ce caractère de campagne est à préserver des effets banalisants d'extensions des bourgs hors de leurs limites, aujourd'hui assez subtilement écrites par des couronnes jardinées ou par le positionnement franc des grands corps de fermes en bord de villages.

Des structures paysagères remarquables à valoriser

■ L'enchaînement du plateau à la butte
C'est une superbe structure paysagère à valoriser, composée de l'enchaînement des espaces cultivés du plateau avec les buttes boisées, les villages compacts se positionnant en lisière. L'enjeu de préservation de cet enchaînement réside dans le maintien des cultures sur le plateau et les flancs, des bois sur la butte et dans la préservation des coupures d'urbanisation entre les villages du plateau et les villages en pied de butte. Au sein des étendues de plateau dont l'agriculture garantit l'ambiance, les grands alignements le long des routes (le plus souvent en platanes) sont remarquables et participent à la valeur paysagère des dégagements cultivés. Ils sont à maintenir et à renouveler.

■ L'enchaînement des clairières habitées en partie sud des buttes
Dans la partie sud de la butte, les villages forment avec leur environnement cultivé des « clairières habitées » délimitées par les lisières des forêts. Ces structures paysagères sont à préserver individuellement comme participant d'un enchaînement de paysages remarquable et unique dans le département. Les enjeux se concentrent sur la conservation et le renforcement de la couronne jardinée de prairies, jardins, vergers et des cheminements doux qui l'accompagnent, le maintien de l'environnement cultivé la voisinant, et dont l'ouverture constitue la transition « traditionnelle » avec les boisements.

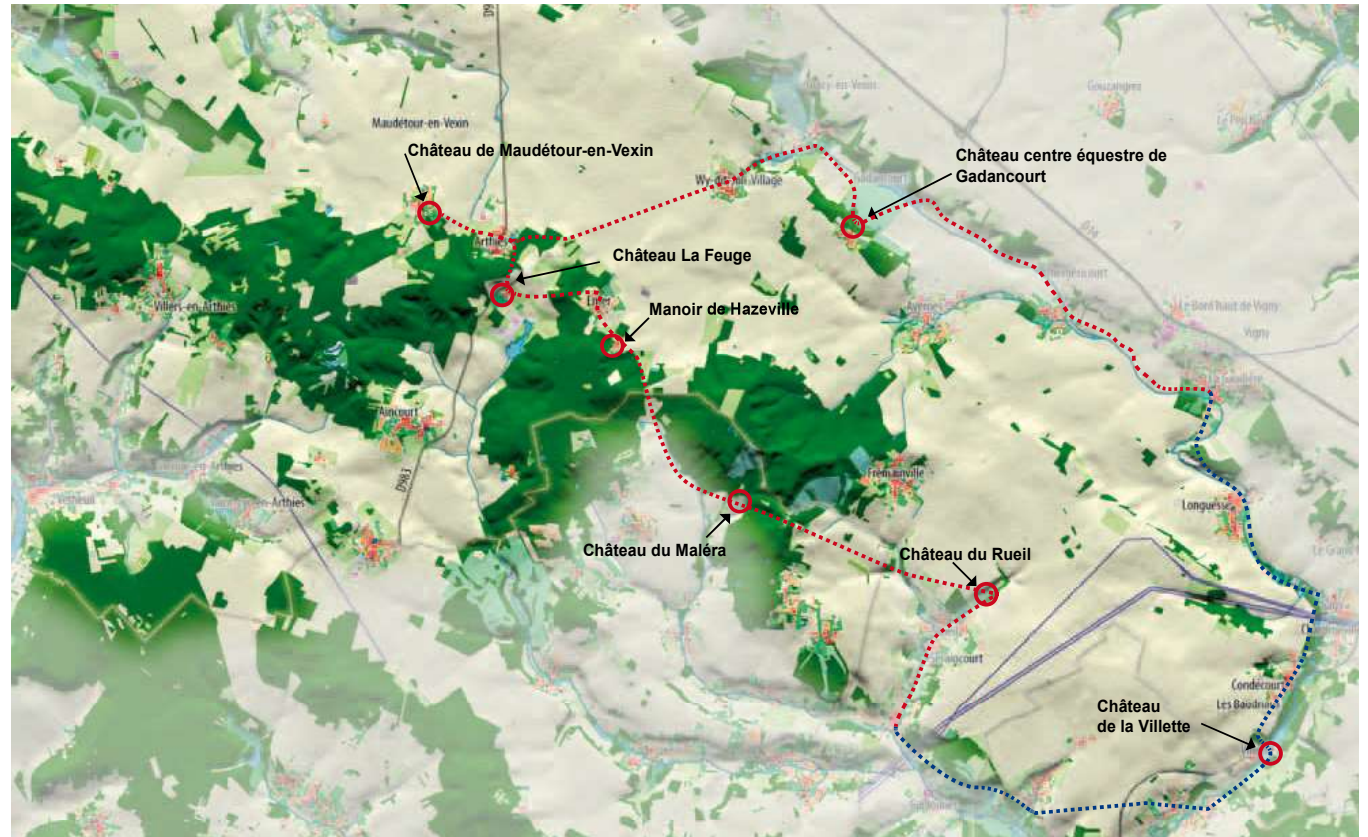
La possibilité d'un réseau de parcours en belvédère qui dessert les principaux villages

A flanc de buttes, un réseau de promenades peut s'appuyer sur la qualité de la position de lisière et de belvédère tout en reliant les principaux sites archéologiques et historiques, domaines et châteaux, situés en position de rebords.

Il est intéressant que le réseau de promenades soit en lien avec les espaces publics des principaux villages auxquels il faut apporter soin et sobriété dans leur composition.

La compacité des villages à maintenir

La compacité et le traitement de l'enveloppe des villages sont essentiels dans les structures paysagères identifiées. Les opérations d'extension devront prioritairement se concentrer sur les dents creuses à l'intérieur de l'enveloppe des villages et non participer à un phénomène qui consommerait les espaces agricoles et déstructurerait l'organisation urbaine traditionnelle. Autre enjeu, le maintien des grandes fermes et de leurs imposants murs de pierre « en porte » des villages. Leur architecture doit continuer d'écrire les limites urbaines et manifester la vocation agricole du paysage.



Proposition d'un réseau de promenades bénéficiant des positions de lisière et de belvédère et reliant les grands domaines
Longueur totale : environ 35 km, soit environ 2 heures de vélo.

LÉGENDE
 Proposition d'un nouvel itinéraire de randonnée
 GR 1 existant

Structure paysagère schématique et pistes de réflexion



Un belvédère sur les buttes d'Arthies.
Vue en direction sur le plateau d'Arthies, courte échappée visuelle entre Arthies et Enfer. A l'horizon, on aperçoit Wy-Dit-Joli-Village.



Wy-Dit-Joli-Village, une porte du plateau d'Arthies

